



Communiqué de presse du 22 mars 2021

Le droit de recours à défaut d'arguments – arrivées massives

Avant même le 28 mars, le camp séparatiste a déjà déposé un recours en vue de la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier. Les adeptes du tout-Jura sont tellement à court d'arguments qu'ils s'en prennent à une personne extérieure à la ville, constate MoutierPlus. Le comité non-séparatiste s'inquiète en outre du fait que le camp adverse se vante de miser sur des arrivées massives d'habitants pour faire basculer le scrutin.

Des citoyens séparatistes ont déposé un recours accusant la députée-maire de Perrefitte Virginie Heyer de s'être exprimée au sujet de l'avenir institutionnel de Moutier dans les médias. MoutierPlus renonce à commenter en détail les motivations et le contenu de cette procédure, que la justice bernoise tant conspuée par les séparatistes aura l'occasion de traiter.

Le comité non-séparatiste tient cependant à rappeler le simulacre d'enterrement de la démocratie, en août 2019, où les militants venus en grande partie du Jura défilaient bâillonnés dans les rues de Moutier pour protester contre la soi-disant liberté d'expression bafouée du maire Marcel Winistoerfer. La liberté d'expression, tout comme le droit de recours, semble être un bien à géométrie variable aux yeux de ceux qui n'ont pas de véritables arguments pour défendre le changement d'appartenance cantonale de Moutier.

MoutierPlus relève également des déclarations inquiétantes de la part des milieux séparatistes, relayées dans les médias (cf. le Matin dimanche du 21 mars 2021). Pour faire basculer le résultat du vote du 28 mars, les séparatistes misent apparemment sur les 800 nouveaux ayants-droit, dont 300 jeunes, « arrivés » à Moutier depuis la votation du 18 juin 2017.

Combien de ces personnes se sont-elles vraiment installées à Moutier et combien comptent-elles réellement y rester ? Les non-séparatistes veulent que l'avenir de leur ville soit déterminé par des citoyens de Moutier et non par des gens de passage, prêts à repartir après le vote.

Pour un avenir pleinement démocratique, **N** **N** le 28 mars 2021.